Le Numéro : 10 CENTIMES — N° 7 — 22 Janvier 1896. — 7 FRANCS par An.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 7 fr.
Étranger . . . . . 10 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

ADMINISTRATION :
GEORGES CARRÉ, ÉDITEUR
3, RUE RACINE, Paris

DIRECTION SCIENTIFIQUE
F. BRUN, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. des Enfants.
L. LANDOUZY, Professeur de thérapeutique, Médecin de l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur agrégé, Méd. de l'hôpital d'Aubervilliers
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur des hôpitaux.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
L. OLIVIER, Docteur ès sciences.
DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à
M. LE Dr DE LAVARENNE
SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Les communications verbales sont reçues les lundi et vendredi
De 4 à 6 heures
3, RUE RACINE, Paris

SOMMAIRE

ABCÈS STREPTOCOCCIQUES DU FOIE CONSÉCUTIFS A UNE TUMEUR INFLAMMATOIRE TUBO-OVARIENNE, par H. ROGER 37
AFFECTIONS NASALES ET TROUBLES OCULAIRES RÉFLEXES, par G. LAURENS. 39

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

La stypticine et la ferripyrine, deux nouveaux hémostatiques utérins. 41

ANALYSES

Anatomie et Physiologie : Recherches sur la greffe osseuse hétéroplastique, par M. A. MOSSÉ. — Sur la calorimétrie par les bains, par M. J. LEFÈVRE 42
Anatomie pathologique : Recherches histologiques sur le système nerveux dans l'infection diphtérique, par MM. PERNICE et SCAGLIOSI. 42
Médecine expérimentale : Sur la richesse du sang et des organes en ammoniaque et sur la fonction de l'urée chez les mammifères, par MM. NENCKI, PAVLOW et ZALESKI. 42
Neurologie et Psychiatrie : L'augmentation du nombre des paralytiques généraux, dans ses rapports avec les causes sociales, par M. KRAFFT EBING. — Un cas mortel de traumatisme cérébral, avec lésions anatomiques de poliencéphalite inférieure hémorragique aiguë, par M. DINKLER. — Contribution à l'étude des lésions du système nerveux dans la maladie d'Addison, par M. BRAUER. 42
Thérapeutique et Matière médicale : Recherches expérimentales sur l'effluve statique, par M. HENRI BORDIER. — Du traitement des angiomes par l'électrolyse, par M. PEBROFF. — Du traitement de la diphtérie par le chlorhydrate de pilocarpine, par M. BARSKY. — De l'action de différents aliments et du jeûne sur la durée d'élimination par les reins de l'iodure de potassium et de l'acide salicylique, par M. DEBOGORIE-MOKRIEWITSCH. 42
Sérothérapie, Opothérapie : L'action du sérum antidiphtérique dans les diphtéries septiques, par M. H. VON RANKE. — Influence de la thyroïdine sur les échanges azotés. Essai d'application de la méthode substitutive au traitement de la tétanie thyréoprive chez les chiens thyroïdectomisés, par M. S. BORMAN. 44

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie de médecine : Sur la prophylaxie du paludisme, M. LABORDE. — Sur la démorphinisation par la méthode rapide, M. SOLLIER. — Immunisation vaccinale intra-utérine, M. AUSSET. — *Lecture de rapport*, M. CLOZIER. — Comité secret. XXXI
Société de biologie : De l'action de la glande thyroïde sur la croissance et l'obésité, M. BOURNEVILLE, MM. PILLIET, LABORDE, GLEY. — Ulcération de la langue chez les tuberculeux, M. H. CLAUDE. — Note sur un cas d'infection urinaire mixte. Présence du bacille pyocyanique dans l'urine humaine, M. P. LE NOIR. — Sur les effets de l'injection sous-cutanée d'extrait de capsules surrénales chez les animaux, M. G. CAUSSADE. — Abcès à pneumocoques et à streptocoques consécutifs à des injections sous-cutanées de caféine. Infection d'origine sanguine, M. H. MÉRY. — Contribution à l'étude de la cystine, M. C. CHABRIÉ. — Note sur la suture et l'anastomose des artères et des veines, M. RAYMOND PETIT. — Note sur une méthode permettant de mesurer la motricité de l'estomac et le transit des liquides dans sa cavité, M. A. MATHIEU. — Action comparative des pancréas de bœuf, chien, mouton, porc, quant à leurs propriétés zymotiques, M. DASTRE. — Contribution à l'étude de la fonction hémorrhagique, M. CHARRIN XXXII

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur les entités morbides. Lois de morbidité, par M. H. BOUCHER. — Cahier de feuilles d'autopsie pour l'étude des lésions du névraxe, par M. J. DÉJERINE . . . XXXIII

FACULTÉ DE MÉDECINE

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 30 janvier 1896, à 1 heure. — M. DÉBAINS : Etudes de quelques inconvénients produits par le bicarbonate de soude et en particulier de l'irritation vésicale; MM. Laboulbène, Joffroy, Hutinel, Roger. — M. LALANDE : Arnaud de Villeneuve. Sa vie. Ses œuvres; MM. Laboulbène, Joffroy, Hutinel, Roger. — M. ARTHUS : Nature des enzymes; MM. Joffroy, Laboulbène, Hutinel, Roger.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 janvier 1896. — 2e (Deuxième partie) : MM. Ch. Richet, Weiss, Heim. — 5e (Première partie), Chirurgie, Hôtel-Dieu (1re série) : MM. Tillaux, Tuffier, Delbet. — 5e (Première partie) Chirurgie, Hôtel-Dieu (2e série) : MM. Reclus, Lejars, Broca. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Potain, Straus, Letulle.

Mardi 28 janvier 1896. — 2e (Deuxième partie) : MM. Mathias-Duval, Gley, Chassevant. — 3e Oral (Première partie) : MM. Panas, Maygrier. Nélaton. — 3e (Deuxième partie) : MM. Debove, Gilbert, Achard. — 5e (Première partie), Chirurgie, Charité : MM. Duplay, Berger, Hartmann. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Laboulbène, Proust, Marie.

Mercredi 29 janvier 1896. — Médecine opératoire : MM. Tillaux, Walther, Poirier. — 3e Oral (Première partie) : MM. Marchand, Tuffier, Ricard. — 3e (Deuxième partie) : MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Wurtz.

Jeudi 30 janvier 1896. — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Berger, Thiéry. — 3e Oral (Première partie) : MM. Duplay, Bar, Albarran. — 3e (Deuxième partie) : MM. Raymond, Charrin, Marfan. — 4e : MM. Debove, Gilbert, Thoinot.

Vendredi 31 janvier 1896. — 4e : MM. Pouchet, Landouzy, Netter. — 5e (Première partie), Chirurgie, Charité (1re série) : MM. Reclus, Ricard, Lejars. — 5e (Première partie), Chirurgie, Charité (2e série) : MM. Marchand, Broca, Thiéry. — 5e (Première partie), Obstétrique, clinique Baudelocque : MM. Pinard, Delbet, Walther.

Samedi 1er février 1896. — 2e (Deuxième partie) : MM Mathias-Duval, Gley, Chassevant. — 5e (Première partie) : Chirurgie, Hôtel-Dieu MM. Panas, Le Dentu, Nélaton. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Cornil, Chantemesse, Roger. — 5e (Première partie), Obstétrique, clinique d'accouchement, rue d'Assas : MM. Bar, Maygrier, Bonnaire.

HOPITAUX

Concours des Hôpitaux (Médecine). — Ont obtenu :

Séance du 21 janvier.

M.	Tot.	M.	Tot.
Barbier. . .	28 1/2—83 1/2	Plicque.	28—83

Concours de l'Internat. — Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

INTERNES TITULAIRES

1. Veau, Jean Roger, Ghika, Castaigne, Rosenthal, Durrieux, F. Monod, Terrien, Rebreyend, Merklen.
11. Deguy, Ferron, Théohari, M. Millet, Dupuy-Dutemps, Keim, Dartigues, Griffon, Laroche, Ulmann.
21. Chaillous, Pétron, A. Martinet, Druault, Constensoux, J. Roux, H. Tissier, S. Grosjean, Gibert, Grisel.
31. Ardouin, Fontoynont, Roques, Ghéorghiu, Audion, Turner, Bernheim, Bigart, Cadol, Herrenschmidt.
41. Coyon, Marcille, Hennecart, E. Mercier, Guibé, Ménier, Mettetal, Guillemot, Luys, Véron.

INTERNES PROVISOIRES

1. E. Weil, Cochemé, Guilbaud, Rudeaux, Pédeprade, Fresson, Monthus, Zadok, Guéry, Hivet.
11. de Font-Réaulx, G. Hauser, Poix, Le Dard, Larrieu, Delestre, Jousset, Ch. Michaut, Iselin, Tournemelle.
21. Clerc, d'Herbécourt, Nicaise, L. Sicard, Rastouil, Gaullieur l'Hardy, Moret, Deroyer, Bacaloglu, Rellay.
31. Masbrenier, Ungauer, Leuglet, Nimier, Pelisse, J. Levy, Thoyer, Minet, Tesson, Célos.
41. Fossard, G. Lévis, Nollet, Elias, Chastanet, Ballet, Guillemard, Drouard, Ad. Mauger, M. Guillot.
51. Gauchery, B. Weill, Audistère.

NOUVELLES

Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine. — La réunion mensuelle du Syndicat des médecins de la Seine a eu lieu le 20 courant à la Faculté de médecine, salle des thèses, sous la présidence de M. Le Blond, président. Au sujet d'incidents récents, démontrant la nécessité de cette mesure, le Syndicat émet à nouveau le vœu qu'un extrait du casier judiciaire soit exigé des étudiants en médecine : 1° avant leur première inscription; 2° avant la soutenance de leur thèse. M. Birabeau fait observer à ce propos que ce vœu, cependant si légitime, a peu de chance d'être pris en considération par le Conseil général des Facultés.

L'assemblée s'occupe ensuite du conflit des médecins de Montreuil avec le maire de ce pays. Dans ce conflit, un confrère de nationalité étrangère a pris la place d'un médecin français. La question des médecins étrangers est actuellement à l'étude devant le syndicat où elle a fait déjà l'objet d'un travail de M. Gourichon et d'une communication de M. Berthod. L'avis général est que le remède à l'envahissement actuel par les médecins étrangers est dans la suppression des équivalences en matière d'études classiques.

Association française pour l'avancement des sciences. — *Congrès de Carthage.* La Ve Section (Physique) sera présidée à Tunis par le Dr J. Bergonié, pro-

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DÉSINFECTION
A DOMICILE
PAR LES VAPEURS D'ALDÉHYDE FORMIQUE
(Synonyme Formol)
SEULE CONCESSIONNAIRE
DES APPAREILS ET PROCÉDÉS TRILLAT
DÉPOSÉS ET BREVETÉS DANS TOUS PAYS
DIRECTION & BUREAUX :
21, rue Godot-de-Mauroi, Paris
S'y adresser pour recevoir notice et tous renseignements

VICHY-CÉLESTINS
Glycérophosphate de chaux Freyssinge.

DEPUIS QUATRE SIÈCLES : POUGUES
est le souverain remède des Affections de l'Estomac.

HAMAMELINE-ROYA : *Tonique vasculaire.*

Phospho-Glyco- *Glycérophosphate de fer et Manganèse* FER CHEYNET

KOLA CHAPOTOT GRANULÉE

OBJETS DE PANSEMENT DESNOIX

RUBINAT SOURCE LLORACH Le meilleur purgatif naturel.

fesseur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. En plus des Mémoires et discussions sur la Physique pure, la Section accueillera avec plaisir les communications qui pourront lui être faites sur la Physique médicale et plus particulièrement sur l'*Electricité médicale*. — Question à l'ordre du jour : Etude critique des diverses méthodes optiques ou photographiques de photométrie, au point de vue de la Science et de l'Industrie.

Société d'anthropologie. — *Bureau pour l'année* 1896 : *Président*, M. A. Lefèvre; 1er *Vice-Président*, M. Ollivier-Beauregard; 2e *Vice-Président*, M. G. Hervé, *Secrétaire général*, M. Ch. Letourneau; *Secrétaire général adjoint*, M. Manouvrier; *Secrétaires annuels*, MM. Raymond et Viré; *Conservateurs des Collections*, MM. A. de Mortillet et Ed. Cuyer; *Bibliothécaire-Archiviste*, M. Zaborowski; *Trésorier*, M. Daveluy. — *Commission de publication* : MM. Salmon, Dareste et C. Issaurat.

Programme des prix proposés par l'Académie des Sciences (Année 1896).

Chimie. — Prix Jecker. Ce prix, d'une valeur de *dix mille francs*, est destiné à accélérer les progrès de la Chimie organique.

Botanique. — Prix Barbier. Ce prix, d'une valeur de *deux mille francs*, est destiné à récompenser celui qui fera une découverte précieuse dans les sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique et dans la Botanique ayant rapport à l'art de guérir.

Physiologie. — Prix Montyon. L'Académie décernera annuellement un prix de la valeur de *sept cent cinquante francs* à l'ouvrage imprimé ou manuscrit, qui lui paraîtra répondre le mieux aux vues du fondateur.

Prix Pourat. L'Académie a proposé pour sujet du prix qui est de *dix-huit cents francs*, la question suivante : « Etude des changements morphologiques et fonctionnels qu'on peut produire expérimentalement sur l'appareil locomoteur. »

Prix Philipeaux. Ce prix de Physiologie expérimentale, est de la valeur de *huit cent quatre-vingt-dix francs*.

Médecine et Chirurgie. — Prix Montyon. Conformément au testament de M. Auget de Montyon il sera décerné un ou plusieurs prix aux auteurs des ouvrages ou des découvertes qui seront jugés les plus utiles à *l'art de guérir*.

L'Académie juge nécessaire de faire remarquer que les prix dont il s'agit ont expressément pour objet des *découvertes* et *inventions* propres à perfectionner la Médecine ou la Chirurgie.

Les pièces admises au Concours n'auront droit aux prix qu'autant qu'elle contiendront une *découverte parfaitement déterminée*.

Si la pièce a été produite par l'auteur, il devra indiquer la partie de son travail où cette découverte se trouve exprimée; dans tous les cas, la Commission chargée de l'examen du concours fera connaître que c'est à la découverte dont il s'agit que le prix est donné.

Conformément à l'Ordonnance du 23 août 1829, outre les prix annoncés ci-dessus, il sera aussi décerné, s'il y a lieu, des prix aux meilleurs résultats des recherches entreprises sur des questions proposées par l'Académie, conformément aux vues du fondateur.

Prix Barbier. Ce prix, d'une valeur de *deux mille francs*, sera décerné à « celui qui fera une découverte précieuse dans les Sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la *Botanique* ayant rapport à l'art de guérir. »

Prix Bréant. M. Bréant a légué à l'Académie des sciences une somme de *cent mille francs* pour la fondation d'un prix à décerner « à celui qui aura trouvé le moyen de guérir du choléra asiatique ou qui aura découvert les causes de ce terrible fléau ».

Prévoyant que le prix de *cent mille francs* ne sera pas décerné tout de suite, le fondateur a voulu, jusqu'à ce que ce prix soit gagné, que l'*intérêt du capital* fût donné à la personne qui aura fait avancer la Science sur la question du choléra ou de toute autre maladie épidémique, ou enfin que ce prix pût être gagné par celui qui indiquera le moyen de guérir radicalement les dartres ou ce qui les occasionne.

Les concurrents devront satisfaire aux conditions suivantes :

1° Pour remporter le prix de *cent mille francs*, il faudra : « *Trouver une médication qui guérisse le choléra asiatique dans l'immense majorité des cas* »;

Ou : « *Indiquer d'une manière incontestable les causes du choléra asiatique, de façon qu'en amenant la suppression de ces causes on fasse cesser l'épidémie* »;

Ou enfin : « *Découvrir une prophylaxie certaine, et aussi évidente que l'est, par exemple, celle de la vaccine pour la variole.* »

2° Pour obtenir le *prix annuel* représenté par l'intérêt du capital, il faudra, par des procédés rigoureux, avoir démontré dans l'atmosphère l'existence des matières pouvant jouer un rôle dans la production ou la propagation des maladies épidémiques.

Dans le cas où les conditions précédentes n'auraient pas été remplies, le *prix annuel* pourra, aux termes du testament, être accordé à celui qui aura trouvé le moyen de guérir radicalement les dartres, ou qui aura éclairé leur étiologie.

Prix Godard. M. le Dr Godard a légué à l'Académie des Sciences le capital d'une rente de *mille francs, trois pour cent*. Ce prix annuel, d'une valeur de *mille francs*, sera donné au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires. Aucun sujet de prix ne sera proposé. « Dans le cas où, une année, le prix ne serait pas donné, il serait ajouté au prix de l'année suivante. »

Prix Serres. Ce *prix triennal* « *sur l'Embryologie générale appliquée autant que possible à la Physiologie et à la Médecine*, sera décerné en 1896 au meilleur ouvrage qu'elle aura reçu sur cette importante question.

Le prix est de *sept mille cinq cents francs*.

Prix Chaussier. L'Académie décernera ce prix, de la valeur de *dix mille francs*, dans la séance annuelle de 1899, au meilleur ouvrage paru dans les quatre années qui auront précédé son jugement.

Prix Bellion. Fondé par Mlle Foehr. Ce prix annuel sera décerné aux savants « *qui auront écrit des ouvrages ou fait des découvertes surtout profitables à la santé de l'homme ou à l'amélioration de l'espèce humaine.* »

Le prix est de *quatorze cents francs*.

Prix Mège. Le Dr Jean-Baptiste Mège a légué à l'Académie « *dix mille francs à donner en prix à l'auteur qui aura continué et complété son essai sur les causes qui ont retardé ou favorisé les progrès de la Médecine, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.*

« L'Académie des sciences pourra disposer en encouragement des intérêts de cette somme jusqu'à ce qu'elle pense devoir décerner le prix. »

Prix Lallemand. Ce prix, d'une valeur de *dix-huit cents francs*, est destiné à « récompenser ou encourager les travaux relatifs au système nerveux, dans la plus large acception des mots ».

Outre les prix annuels, l'Académie des sciences décernera les prix suivants de 1896 à 1899. (*A suivre.*)

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

21 janvier 1896.

Sur la prophylaxie du paludisme. — **M. Laborde** lit une communication de M. Haurel, médecin principal de la marine, dont voici les conclusions :

C'est au moins le plus souvent par l'atmosphère que les microorganismes du paludisme arrivent jusqu'à nous. La respiration, par le mode nasal, en filtrant l'air qui pénètre dans nos voies aériennes, doit constituer un filtre d'une réelle efficacité pour les arrêter. Si ces microorganismes sont transportés par l'atmosphère, c'est surtout par la voie buccale qu'ils sont absorbés. Comme conclusion pratique, lorsque les troupes sont en marche dans les pays paludéens, on doit veiller à ce que, autant que possible, elles gardent le silence.

Il est à craindre que la quinine, à petites doses quotidiennes (ne dépassant pas 0 gr. 20 par jour), outre les difficultés de son administration chez des troupes faisant campagne, ne soit que d'une bien faible utilité. En me basant sur ma pratique, dans le paludisme chronique, il se pourrait que la quinine donnée préventivement à la dose de 0 gr. 75 à 1 gramme, mais à intervalles de quatre à cinq jours, donnât de meilleurs résultats.

Ne pouvant éviter le paludisme d'une manière sûre, il faut, par une surveillance attentive, éviter les formes graves; et, à la condition d'exercer cette surveillance, les formes pernicieuses seront rares.

Il faut se tenir autant que possible au vent des foyers paludéens, et s'élever au-dessus d'eux, si on le peut, de 200 ou 300 mètres. Laisser les corvées des heures chaudes aux indigènes et aux noirs. Entourer les habitations d'arbres ayant au moins leur hauteur, et mettre des vitres aux croisées pour pouvoir rester à l'abri de la rosée du soir et du matin. Autant que possible, ne pas s'exposer à cette rosée.

Dans la zone intertropicale, il faut renoncer à faire faire les terrassements par des Européens. Ces travaux, toutes les fois qu'on le peut, doivent être confiés à la race noire qui les fait sans danger; et, lorsqu'on ne peut avoir ces travailleurs, on doit s'adresser au moins aux indigènes.

Les atteintes du paludisme, en dehors des terrassements, peuvent être nombreuses, mais elles sont rarement mortelles. Même dans les foyers les plus intenses, le paludisme ne peut ni arrêter les entreprises pacifiques des Européens dans les pays intertropicaux, ni compromettre leurs expéditions militaires. Le paludisme n'est donc pas un obstacle insurmontable pour notre race, surtout étant donné que (dans de nombreux cas) des travaux de drainage, de colmatage, etc., peuvent le faire disparaître. Enfin, et je reviens sur ce point en terminant, l'Européen doit savoir qu'il peut dans ces pays commander, diriger, être fonctionnaire, faire du commerce, exercer les professions libérales, et même y combattre, et y être ouvrier d'art, mais qu'au moins pour les régions dont l'altitude ne corrige pas les effets de la latitude, le travail de la terre lui est interdit, sous peine de mort.

Sur la démorphinisation par la méthode rapide. — **M. Laborde** lit les conclusions d'un travail de **M. Sollier.** La méthode rapide est la seule dont l'application soit soumise à des règles précises qui en font une méthode véritablement scientifique, et en même temps infaillible, pour faire le sevrage complet de la morphine.

Elle n'offre aucun des risques mortels de la suppression brusque et exige un temps beaucoup moins long que la suppression lente. Les douleurs qu'elle provoque sont beaucoup moins violentes qu'on ne le dit et peuvent même faire défaut dans un sixième des cas. Cette méthode n'exige aucun moyen de contention corporelle et ne nécessite pas l'internement légal du malade. Il suffit qu'il soit placé dans un établissement spécial, sous la surveillance constante d'un médecin, pendant la période aiguë de la démorphinisation. La durée du séjour est de soixante jours en moyenne. Enfin la méthode rapide met mieux à l'abri des récidives que la méthode lente.

Immunisation vaccinale intra-utérine. — **M. Hervieux** rapporte une observation communiquée par **M. Ausset**, médecin de l'hôpital militaire de Lille.

Le sujet de cette observation est un homme de vingt-sept ans, vacciné pour la première fois pendant son enfance et sans succès, puis au régiment en 1889, sans succès également. Revaccination trois mois après sans plus de résultat. Il ne présente sur toute la surface du corps aucune cicatrice de variole ni vaccine. Il raconte que sa mère a contracté la variole pendant sa grossesse.

Le 29 novembre 1895, il est revacciné par trois scarifications à chaque bras qui n'ont donné que deux boutons vaccinaux caractéristiques.

A quelle cause attribuer cette immunité de vingt-sept ans? Soit à une variole transmise de la mère au fœtus, soit au passage à travers le placenta maternel des produits immunisants. Le fœtus n'ayant présenté à sa naissance aucune cicatrice variolique, cette seconde cause semble la plus probable.

Lecture de rapport. — **M. Debove** lit un rapport sur une communication de **M. Clozier** sur l'origine de l'atonie gastro-intestinale et critique les conclusions de l'auteur qui la faisait dériver des tétées trop abondantes et répétées dans la première enfance.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Labbé.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

18 janvier 1896.

De l'action de la glande thyroïde sur la croissance et l'obésité. — **M. Bourneville**, en traitant trois cas d'idiotie myxœdémateuse par l'ingestion thyroïdienne, fut frappé de l'amaigrissement et de la croissance de ses malades. Aussi, l'idée lui vint-elle d'administrer la glande thyroïde aux enfants obèses et aux enfants nains.

Le manque de glandes thyroïdes a limité son expérimentation à trois cas :

Chez les idiots obèses et chez les idiots myxœdémateux, il s'est produit un amaigrissement rapide (1 à 3 kilogrammes) sous l'influence de la médication thyroïdienne. Mais, au bout d'un certain temps, l'accoutumance survient et le poids ne diminue plus; enfin, il se relève généralement, peu après la suppression du traitement, d'où la nécessité de le reprendre après une période de repos.

Quant à la taille, elle a augmenté de 6 centimètres en quatre mois chez une enfant de quatorze ans mesurant 89 centimètres. Chez une autre enfant, âgée de onze ans, et qui a ingéré un demi-lobe de glande thyroïde d'abord tous les deux jours, puis tous les jours, la taille s'est accrue de 6 centimètres en moins de cinq mois. En même temps, la quantité d'urine était plutôt diminuée et oscillait entre 500 et 800 grammes.

M. Pilliet. Dans une série d'autopsies qui m'ont été confiées par M. Bourneville, j'ai constaté qu'il s'agissait de tissu lipomateux et non de tissu muqueux.

M. Laborde. Quel est l'état mental de ces malades?

M. Bourneville. Les trois grands caractères du myxœdème infantile sont le nanisme, les troubles profonds de la nutrition et l'arrêt de développement intellectuel. Il y a d'ailleurs des degrés variant de l'imbécillité à l'idiotie complète. D'ailleurs, tous ces enfants peuvent être améliorés, même indépendamment de la médication thyroïdienne. Ces enfants gâteux sont rendus propres et on peut arriver à les faire causer. Les résultats sont minimes, mais certains. Enfin, tous ces sujets macrocéphales, pour la plupart, sont très dociles et n'ont aucune tendance à la perversité.

M. Gley. Je m'associe à la description des phénomènes psychologiques donnée par M. Bourneville. Chez un malade que j'ai pu observer, le premier résultat de l'ingestion thyroïdienne a été la production d'une certaine excitation cérébrale.

Et c'est peut-être au traitement qu'il faut attribuer l'augmentation des accès, signalée dans une de ses observations par M. Bourneville.

Ulcérations de la langue chez les tuberculeux. — **M. H. Claude.** Les ulcérations tuberculeuses de la langue résultent le plus souvent de l'inoculation directe des bacilles de Koch sur la muqueuse linguale.

Deux cas que nous avons pu étudier récemment nous ont paru relever d'un processus pathogénique différent.

L'une des observations a trait à un homme qui présenta d'abord trois ulcérations qui s'étendirent rapidement, en même temps qu'apparaissait un semis de granulations jaunes et de petites ulcérations. Ces lésions évoluèrent en trois mois, en même temps qu'une tuberculose granulique généralisée. L'examen histologique et bactériologique montra l'existence de granulations tuberculeuses confluentes au niveau des ulcérations et une multitude de follicules à bacilles de Koch, non seulement au niveau de la muqueuse, mais jusqu'aux profondeurs de l'organe en plein tissu sain à l'œil nu.

L'autre cas est relatif à un homme atteint de cirrhose tuberculeuse, d'entérite et de tuberculose pulmonaire qui, environ un mois avant sa mort, présenta une ulcération de la pointe de la langue, circulaire, à fond rosé, et à bords aplatis. L'examen histologique ne décela aucune lésion tuberculeuse ni de l'ulcération, ni de la langue. Au niveau de la perte de substance, la ligne des papilles disparaissait subitement, le fond de l'ulcération apparaissait constitué par les fibres musculaires recouvertes par quelques cellules rondes et des éléments conjonctifs

nécrosés. Les nerfs ne paraissaient pas malades sur les coupes, mais les artères étaient atteintes de méso et périartérite. Il ne fut possible de déceler aucun bacille sur les coupes; il existait seulement une grande quantité de microorganismes au niveau de l'ulcération ne pénétrant pas dans la profondeur. L'inoculation à un cobaye d'un petit fragment de l'ulcération, après lavage rapide dans le sublimé, resta sans résultat.

Nous pensons que, dans le premier cas, il s'agit d'une infection tuberculeuse par la voie sanguine, d'une granulie de la langue à tendance ulcéreuse, comme il en existait dans le foie et le rein. Dans le second cas, au contraire, l'ulcération n'était pas due au bacille de Koch; il est vraisemblable qu'il s'agit d'une ulcération cachectique causée par les microorganismes de la bouche. L'état de sécheresse de la langue et les lésions vasculaires locales relevant peut-être de l'intoxication tuberculeuse, favorisèrent l'action pathogène de ces germes.

Sur les effets de l'injection sous-cutanée d'extrait de capsules surrénales chez les animaux. — M. G. Caussade. Des expériences poursuivies depuis dix mois sur les effets produits sur l'animal sain par l'extrait de capsules surrénales, nous ont donné les résultats suivants :

1° Plusieurs cobayes vigoureux ont été injectés pendant un à quatre mois avec des extraits glycérinés de capsules surrénales de veau, à la dose de 3 centimètres cubes dans les premiers jours, de 2 et 4 centimètres cubes dans la suite. Les animaux ont été sacrifiés, opérés (décapsulisation) ou sont morts. Chez tous, nous avons trouvé les capsules surrénales hypertrophiées. Cette hypertrophie, qui porte sur tous les éléments de la glande, ne s'accompagne d'aucune altération microscopique saisissable.

2° Cette hypertrophie une fois constituée persiste après la cessation des injections. Nous l'avons constatée cinq mois après la suppression de toute inoculation.

3° L'extrait glycériné de capsules surrénales subit, même à l'abri de la lumière, une modification chromatique d'autant plus prononcée que la préparation est plus ancienne. Ce phénomène est dû à l'évolution encore mal connue de certains pigments contenus dans les capsules.

Note sur un cas d'infection urinaire mixte. Présence du bacille pyocyanique dans l'urine humaine. — M. P. Le Noir. Nous avons décelé la présence du bacille pyocyanique dans les urines d'un jeune homme de vingt-deux ans, qui présentait des signes de calcul du rein et de pyélite. Les urines étaient louches, mais de coloration normale. Le bacille pyocyanique, isolé par cultures successives, fut cultivé à l'état de pureté dans le bouillon.

De ce bouillon, nous avons pu extraire par le chloroforme la pyocyanine et rechercher les réactions caractéristiques.

En outre du bacilte pyocyanique, l'urine de notre malade ne contenait que le bactérium coli.

Dans des tubes d'urine normale stérilisée, le bacille s'est multiplié, mais il n'a pas sécrété de matière colorante, tandis que dans la même urine additionnée d'une petite quantité de sucre, il donnait une teinte verte légère.

Abcès à pneumocoques et à streptocoques consécutifs à des injections sous-cutanées de caféine. Infection d'origine sanguine. — M. H. Méry. Je rapporte deux faits analogues à ceux cités par M. Zuber, dans la dernière séance. Dans le premier, près de cinquante jours après les injections de caféine chez un enfant atteint de pneumonie, survinrent des abcès contenant le germe de l'infection primitive.

Dans le deuxième cas, tous les chaînons de l'infection ont pu être reconstitués. La porte d'entrée : nous trouvons dans la gorge au début de la scarlatine un streptocoque virulent. L'intermédiaire : ce streptocoque, nous le retrouvons avec ses mêmes caractères dans le sang pendant la vie, et comme terme dans les abcès consécutifs aux piqûres.

L'origine des germes de ces abcès est établie de la façon la plus nette. Fait remarquable, les premières piqûres faites pendant l'angine diphtérique et au début de la scarlatine, n'ont rien produit; ce n'est que du jour où l'infection streptococcique du sang a existé que la réaction locale, les nodules inflammatoires sont apparus pour aboutir à la suppuration.

Contribution à l'étude de la cystine. — M. C. Chabrié. Le produit nouveau cristallisé, obtenu en soumettant l'aldéhyde ammoniaque mêlée à de l'éther à un courant de gaz sulfuré pendant quelques heures, appuie l'hypothèse de la possibilité de la synthèse de la cystine par l'action de l'hydrogène sulfuré sur les acides amidés.

Note sur la suture et l'anastomose des artères et des veines. — M. Raymond Petit. Une série d'expériences entreprises dans le laboratoire de M. Dastre nous ont amené aux conclusions suivantes :

1° Les anastomoses et les sutures veineuses sont possibles, ce qui a du reste été établi déjà (fistule d'Eck).

2° Le calcul flottant dans l'intérieur d'une veine y est résorbé sans coagulation.

3° La ligature au catgut a laissé l'artère perméable et entraîné l'oblitération de la veine.

4° Nous n'avons pu arriver à suturer avec succès une artère ni à anastomoser latéralement les artères avec les veines.

Note sur une méthode permettant de mesurer la motricité de l'estomac et le transit des liquides dans sa cavité. — M. A. Mathieu. Nous avons essayé, M. Huiot et moi, d'établir, au cours de la digestion : 1° comment se vide l'estomac, à quel moment et avec quelle vitesse; 2° à combien s'élève le liquide gastrique sécrété; 3° quelle est la vitesse de cette sécrétion. Pour établir ces différentes données nous avons recours au procédé suivant :

Nous faisons faire au sujet à examiner un repas d'épreuve représenté, comme le repas d'Ewald, par 60 grammes de pain rassis et 250 grammes de boisson. Seulement, on y incorpore 10 grammes d'huile d'après la formule suivante :

Huile d'amandes douces	10 grammes.
Gomme arabique	5 —
Sirop simple	30 —
Thé léger — Q. S. pour	250 cent. cubes.

Pour l'extraction du liquide, on extrait, autant que possible, un premier échantillon assez considérable pour permettre de faire le dosage de l'acidité, le dosage de l'huile et l'analyse par le procédé de Winter. Il faut, pour ne pas être gêné, avoir 50 à 60 centimètres cubes de suc gastrique pur à sa disposition.

Le dosage de l'acidité et l'analyse par la méthode de Winter sont exécutés sur le liquide filtré.

Pour le dosage de l'huile, on prélève 25 centimètres cubes de suc gastrique non filtré. On les passe au mortier de façon à bien diviser les flocons de pain et à obtenir un mélange aussi intime que possible. On neutralise par une solution de soude de façon à ce que les acides organiques extraits par l'éther ne puissent pas être comptés comme de l'huile, ce qui serait une cause d'erreur. On ajoute ensuite une certaine quantité de sable sec, en continuant à faire le mélange au mortier; le tout est chauffé au bain-marie ou à l'étuve à une température modérée.

Le sable suffisamment desséché est ensuite placé dans un tube à déplacement et lavé par l'éther jusqu'à ce que celui-ci ressorte parfaitement limpide ayant entraîné toute l'huile contenue dans le sable.

L'éther recueilli dans une capsule tarie, s'évapore, et abandonne une certaine quantité d'huile que l'on pèse. Il suffit de multiplier le poids obtenu par 4 pour connaître la quantité d'huile que renferment 100 centimètres cubes du liquide stomacal.

Comme on sait, d'autre part, le volume total du liquide contenu dans l'estomac, il est facile d'en déduire la quantité d'huile, qui n'a pas été éliminée, et, par différence, la quantité évacuée.

L'huile se trouvant dans l'estomac sous la forme d'une émulsion parfaite, intimement mélangée au suc gastrique, son évacuation s'est évidemment faite dans les mêmes proportions que celle du liquide stomacal lui-même. On peut donc déduire de la quantité d'huile restant dans l'estomac, le volume du liquide primitivement ingéré qui n'a pas été évacué. On évalue par différence le volume du liquide primitif évacué et celui du liquide de sécrétion qui s'est accumulé dans l'estomac.

On a, d'autre part, fait l'analyse chimique par le procédé de Winter et estimé la richesse relative du liquide stomacal en chlore total, en acide chlorhydrique libre, en chlore combiné aux substances organiques et en chlorures alcalins.

Action comparative des pancréas de bœuf, chien, mouton, porc, quant à leurs propriétés zymotiques. — M. Dastre présente une note de **M. Floresco** établissant que le pancréas du porc est plus riche en ferments protéolytique et amylolytique que ceux du bœuf et du mouton. Pour le chien, l'activité protéolytique se rapproche de celle du porc; l'activité amylolytique est le plus faible.

Contribution à l'étude de la fonction hémorrhagique. — M. Charrin présente une note de **M. Monnier** dont les conclusions sont les suivantes :

1° Parmi les hémorrhagies qui marquent la période terminale de la cirrhose alcoolique, on peut observer une variété cutanée bulleuse rappelant certaines formes d'hydroa.

Au nombre des causes invoquées pour expliquer la pathogénie de ces hémorrhagies, il faut placer l'infection.

3° Le colibacille et le streptocoque peuvent être hémorrhagipares.

4° La propriété hémorrhagipare n'est pas dévolue à un seul germe.

R. Mercier.

BIBLIOGRAPHIE

H. Boucher. — *Etude sur les entités morbides. Lois de morbidité.* (O. Doin, 1895).

Si M. Boucher a eu l'intention d'écrire un livre original, il est évident qu'il a parfaitement réussi. Elever le paradoxe à la hauteur d'un principe et d'un système, en essayant de renverser envers et contre tous, malgré tous les résultats acquis, la doctrine microbienne, en essayant d'y substituer une théorie toute de métaphysique, ne reposant sur aucune recherche, c'est là évidemment une œuvre peu banale.

S'appuyant sur cette loi que les êtres animés évoluent et se manifestent différemment suivant les différents milieux dans lesquels ils vivent, M. Boucher nous dit : « Le microbe existe avec des formes déterminées et connues chez l'homme, à l'état sain; sous l'influence de la maladie, le milieu normal dans lequel il vit, se trouve changé; donc, en vertu de la loi, le microbe doit dans ces circonstances prendre une forme spéciale et des propriétés nouvelles. Donc, je conclus cette fois non plus que c'est le microbe spécial qui fait la maladie, mais bien la maladie qui fait le microbe spécial. » Qu'il nous soit permis de faire remarquer à l'auteur que ce sont là des idées qui sont admises depuis longtemps, et que tout le monde reconnaît actuellement l'influence des modifications organiques, l'influence des milieux sur la vitalité et la virulence des microbes.

Aussi bien son travail manquerait-il d'originalité si M. Boucher s'était arrêté à ce préambule. Etudiant, au point de vue de l'étiologie, de la clinique et même de la thérapeutique certaines maladies infectieuses considérées par tous comme fonctions d'éléments figurés connus ou inconnus, il affirme que les oreillons, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle, le rhumatisme aigu, ne sont pas des entités morbides : mais bien des manifestations, des modalités à des degrés divers d'un état général constitutionnel dont le principe, infectieux de sa nature, évoluerait suivant les cas, tantôt sur les glandes, déterminant les oreillons, tantôt sur les muqueuses, sur les séreuses ou sur les téguments en donnant la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle, enfin sur les tissus périarticulaires en créant le rhumatisme aigu. A cet état constitutionnel il donne le nom de *rhumatisme constitutionnel*; c'est là le titre de la première partie du mémoire.

La seconde est intitulée « Etude des termes supérieurs de la série infectieuse ». M. Boucher admet l'existence d'un agent morbide d'essence infectieuse et de nature diffusible. Mais cet agent morbide n'a rien de spécifique : il n'a d'action que par la modification de l'état constitutionnel : il ne devient actif qu'en présence des fermentations protoplasmiques (?). Et pour développer cette théorie, il prend ce qu'il appelle un des termes supérieurs de la série infectieuse, la diphtérie, et il déclare dès le début que le bacille de Lœffler n'est pour rien dans la production des fausses membranes, que bien plus il ne produit aucune sécrétion toxique.

Le bacille de Klebs, ainsi que les autres bacilles n'est pas par lui-même virulent, puisque pris dans la bouche d'un individu sain, il ne détermine ni dans le bouillon, ni sur l'animal chez lequel on l'inocule, aucune manifestation morbide.

Pris dans un milieu devenu infectieux par la fermentation des protoplasmas (?) il peut devenir à son tour, vis-à-vis du bouillon et des cellules organiques, un agent de fermentation. La production pseudo-membraneuse ne saurait être imputée qu'à la sécrétion cellulaire. Les accidents infectieux ou toxiques, observés à la suite des inoculations de ces bouillons de culture, ne sont absolument occasionnés que par les produits spéciaux de la fermentation de ces bouillons, et non pas par le fait d'une sécrétion quelconque dudit bacille. Enfin étant donnés les résultats souvent négatifs et souvent aussi contradictoires des inoculations faites directement avec les fausses membranes, la théorie actuelle de la propagation ou mieux de la contagion de la diphtérie est considérablement exagérée.

Conclusion : « La diphtérie n'est pas une entité morbide causée par un agent spécifique : elle se rattache au groupe du rhumatisme constitutionnel, c'est-à-dire des oreillons, de la rougeole, de la scarlatine, de l'érysipèle, du rhumatisme aigu; elle est formée par le même principe infectieux, avec cette modification qu'elle est un degré plus élevé de l'évolution du même principe.

Et dire que M. Boucher, a l'intention dans un prochain mémoire, d'appliquer ses idées aux autres « termes supérieurs, de la série infectieuse » et à leur traitement, la sérothérapie ! ! »

E. Chrétien.

J. Déjerine. *Cahier de feuilles d'autopsie pour l'étude des lésions du névraxe* (Rueff et Cie, éditeurs).

Le but de cet ouvrage, essentiellement pratique, est de favoriser l'inscription et la topographie rapides et exactes des lésions du névraxe, soit sur la table d'autopsie, soit pendant l'étude des coupes microscopiques. Dans l'introduction sont indiquées avec soin les différentes coupes que l'on doit pratiquer sur un cerveau pathologique au moment de l'autopsie, avant de le soumettre à l'action des liquides durcissants. La direction que l'on doit donner à ces coupes est très importante pour que la pièce, après durcissement, puisse être étudiée par la méthode des coupes microscopiques sériées, seule méthode qui donne des résultats précis et qui réponde aux exigences modernes.

Les dessins contenus dans ce cahier sont au nombre de 35. Ils sont disposés sur 25 feuilles pouvant se détacher et faciles à remplacer, puisque chaque feuille se vend séparément. Ils reproduisent la plupart, grandeur naturelle, la morphologie cérébrale et cérébelleuse, l'aspect des hémisphères vus en coupes horizontales ou verticotransversales, l'isthme de l'encéphale, et la moelle épinières vus en coupes horizontales. Une des feuilles représente grandeur naturelle la face antérieure de la moelle épinière et ses racines.

Tous ces dessins sont exécutés au trait accompagnés de légendes très détaillées; ils seront utiles, non seulement à l'anatomo-pathologiste, mais encore à tous ceux qui voudront étudier l'anatomie macroscopique de l'encéphale.

ANNALES DE MICROGRAPHIE spécialement consacrées à la *bactériologie*, aux *protophytes* et aux *protozoaires*. Rédacteur principal : *Docteur* Miquel, directeur du service micrographique à l'observatoire municipal de Montsouris. Cette publication paraît par fascicules mensuels de 48 pages in-8° raisin, avec figures et planches hors texte. — Prix de l'abonnement annuel : Paris 20 fr.; Départements et Union postale, 22 fr. (Georges Carré, éditeur, 3, rue Racine, Paris).

TUBERCULOSES
AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES, SCROFULES, RACHITISME

SOLUTION PAUTAUBERGE

AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ

Par cuillerée à potage, 10 centigrammes de créosote de hêtre et 50 centigr de sel de chaux.

LA MIEUX TOLERÉE des PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES

Anticatarrhale et **Antiseptique**, elle tarit rapidement les sécrétions anormales des bronches et des poumons et cicatrise les lésions tuberculeuses.

Eupeptique et **Reconstituante**, elle relève promptement les fonctions de nutrition et l'état général.

L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules-César, Paris ET PHARMACIES.

CHLORAL BROMURÉ DUBOIS

Sirop prescrit à la dose de 3 à 6 cuillerées, selon l'âge, dans les 24 heures

MALADIES NERVEUSES, INSOMNIES, VERTIGES, ETC..., COQUELUCHE

Paris, 20, Place des Vosges ET TOUTES PHARMACIES.

GLYCÉROPHOSPHATES

Phosphate vital de JACQUEMAIRE

Identique à celui de l'organisme. Entièrement assimilable, à base de CHAUX, de SOUDE ou de FER (1° SOLUT. GAZEUSE; 2° GRANULÉ; 3° SOL. INJECTABLE; 4° SIROP;) Indiqué dans: *NEURASTHÉNIE, PHOSPHATURIE, ALBUMINURIE, PHTISIE, ANÉMIE, Maladies des ENFANTS, CONVALESCENCES*, etc.

SEUL EXPÉRIMENTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS

L. JACQUEMAIRE, Pharmacien de 1re Classe, à VILLEFRANCHE (Rhône) et toutes Pharmacies.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

DÉSINFECTANT ANTIDIPHTHÉRIQUE

CICATRISANT LES PLAIES

Admis dans les hôpitaux de Paris et de la Marine militaire française

PREUVE IRRÉCUSABLE DE SES QUALITÉS

Très efficace contre les **Anthrax**, **Cancers**, **Gangrènes**, **Angines couenneuses**, **Pityriasis**, **Leucorrhée**, **Suites d'accouchements**, etc.

SE DÉFIER DES IMITATIONS

Le plus Puissant Remède contre

LES VARICES, HÉMORRHOÏDES
ACCIDENTS DE RETOUR D'AGE
HÉMORRHAGIES et toutes les Maladies du système VEINEUX

PRIX : 3f60

HAMAMÉLIDINE LOGEAIS

Mode d'Emploi : de 15 à 20 gouttes, trois fois par jour, à distance des repas.

ENVOI GRATUIT D'ÉCHANTILLONS sur demande.

DÉPÔT : Phie LOGEAIS, 37, Avenue Marceau, Paris.

CARBONATE de CRÉOSOTE Marque "GRIFFON"

GARANTI CHIMIQUEMENT PUR

Le CARBONATE de CRÉOSOTE et le CARBONATE de GAÏACOL *(Marque "GRIFFON")*

N'irritent pas, comme la **Créosote** et le **Gaïacol**, les *voies digestives*, et sont facilement supportés par tous les malades.

TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, PLEURÉSIE, etc.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

EXIGER la MARQUE "GRIFFON"

CARBONATE de GAÏACOL Marque "GRIFFON"

GARANTI CHIMIQUEMENT PUR

LA PLUS NUTRITIVE — LA PLUS directement ASSIMILABLE

PEPTONE CORNÉLIS

SANS ODEUR

Très agréable au Goût — Blanche, Sèche, Soluble

Analyses du Professeur MARTENSON, de Saint-Pétersbourg; du Professeur Van T'HOFF, d'Amsterdam; du Professeur THEUNIS, de Louvain; de M. GIRARD, Directeur du Laboratoire Municipal de la Ville de Paris, etc.

Officiellement admise dans les Hôpitaux

La **PEPTONE CORNÉLIS** représente exactement 10 fois son poids de viande de bœuf, débarrassée des matières grasses et des parties tendineuses.

La **PEPTONE CORNÉLIS** est le produit le plus utile aux malades affaiblis et à tous ceux qui veulent se SURALIMENTER.

C'est l'aliment par excellence des personnes qui digèrent mal ou qui ne peuvent digérer.

Dose : 2 à 3 cuillerées à soupe par jour. — Ne se vend qu'en flacons dessiccateurs.

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS.

Dépôt Général : L. BRUNEAU, Pharmacien de 1re Classe, LILLE